



# Le Murmure

**NUMÉRO 50**  
AUTOMNE 2022

*Bulletin municipal*



## DEFILÉ DE SOIRÉE

**SOMMAIRE**

- 2 Le mot du maire
- 3 Les nouveaux arrivants au rendez-vous
- 3 L'OMSC est en place
- 4 Travaux dans le Parc du Ruisseau Lebrun
- 5 Les cendres, on met ça où?
- 5 Pas de déchet sur le site de l'entrepôt Hébert
- 6 Pour des interventions sécuritaires
- 6 Un incendie sur 4 débute dans la cuisine
- 7 La biblio au bout de vos doigts
- 7 En résumé
- 8 Nouveaux programmes à la piscine
- 8 Du sport pour tous les goûts

La magie de Noël opérera à Mont-Joli dès le 26 novembre alors que le Père Noël et son cortège feront une entrée remarquée dans la ville. Pour ce retour haut en couleur, la Ville de Mont-Joli n'a pas lésiné pour faire de cette activité un moment riche en émotions.

À pied d'œuvre depuis plusieurs semaines, le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire a mis au point un défilé, qui promet de s'inscrire parmi les activités-phares de la Ville de Mont-Joli. Première nouveauté : le défilé se déroulera en soirée, le samedi 26 novembre à compter de 18 h. Au son de la musique et des chants de circonstance, le cortège déambulera sur le boulevard Jacques-Cartier du nord au sud, en partant de l'intersection de l'avenue Lavoie jusqu'à l'avenue Rioux. *(suite page 2).*

CONSEIL MUNICIPAL  
MAIRE: **Martin Soucy**

CONSEILLERS PAR DISTRICT  
1 - GILLES LAVOIE  
2 - ANNIE BLAIS  
3 - ROBIN GUY

4 - JEAN-PIERRE LABONTÉ  
5 - ALAIN THIBAUT  
6 - DENIS DUBÉ

# Le mot du maire

## Un automne occupé

Notre planification stratégique arrivant à échéance, le conseil municipal et les membres de la direction de la Ville planchent sur une nouvelle mouture pour baliser les cinq prochaines années. Pas question pour autant de faire table rase des priorités déjà établies. Nous gardons le cap sur le développement résidentiel, le développement commercial et industriel, et les relations citoyennes.

Nous avons plusieurs raisons d'être fiers de Mont-Joli, un lieu de vie qui se distingue par la qualité de vie qu'on y trouve, la diversité de ses installations sportives et culturelles, la chaleur de son accueil et la beauté de son environnement naturel. Il nous faut tabler sur nos forces, renforcer nos collaborations pour rendre Mont-Joli encore plus attractive et accueillante.

Par ailleurs, pour s'assurer que notre Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) soit toujours prête à intervenir en cas de sinistre, des membres du conseil municipal, de la direction et du personnel de la Ville participent cet automne à des séances d'information et de formation en compagnie de représentants du ministère de la Sécurité publique.

Récemment, nous avons eu un avant-goût d'une intervention en situation d'urgence alors que les pompiers de la caserne 31 ont contribué à enrayer, par leur intervention rapide et efficace, l'émanation de vapeurs d'acide chlorhydrique à l'hôpital de Mont-Joli. Leur intervention a permis de limiter l'évacuation à l'urgence pour quelques heures. Cet incident nous a rappelé l'importance d'avoir une Organisation municipale de sécurité civile efficace et prête à intervenir en tout temps. D'autres rencontres de formation théorique et pratique sont prévues en 2023.

### Budget

Nous sommes par ailleurs à l'élaboration du budget 2023. Les prévisions budgétaires et le Programme triennal d'immobilisations (PTI)



seront dévoilés en séance publique le lundi 19 décembre.

D'ici là, plusieurs rencontres seront nécessaires pour mener à bon port cet important exercice. La tâche n'est pas simple, vous en conviendrez. Nous avons à composer avec un contexte économique difficile, des besoins changeants et grandissants pour rendre notre territoire toujours plus accueillant, et les limites budgétaires. C'est dans cet environnement que nous devons faire les meilleurs arbitrages tout en respectant la capacité de payer des contribuables sans compromettre le développement de notre ville.

Sur une note plus légère, je vous invite à assister nombreux, nombreuses, au retour du défilé de Noël, le 26 novembre. Un retour qui promet d'être remarqué par ses nombreuses nouveautés, à commencer par sa tenue de soirée, ses chars allégoriques et ses à-côtés qui donneront beaucoup de punch à l'événement. Mont-Joli se positionne pour en faire un rendez-vous annuel incontournable.

Ce défilé nous mènera lentement mais sûrement vers une période festive. Après deux ans de réunions restreintes voire inexistantes, ce sera un plaisir de retrouver les nôtres autour de la bûche de Noël ! Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses Fêtes en compagnie de vos proches. Prenons soin les uns des autres. Santé !

Martin Soucy, maire

## DÉFILÉ DE SOIRÉE

(Suite)

Deuxième nouveauté : des chars allégoriques professionnels se joignent au défilé. Spécialement conçus pour ce type d'événement, des chars allégoriques à l'image des Fêtes seront du défilé, qui comptera également des chars allégoriques faits maison grâce à la participation enthousiaste d'entreprises d'ici. Des groupes déambulateurs animeront le parcours de leur présence enjouée.

### Rassemblement festif et feux d'artifice

Une fois le défilé terminé, un rassemblement suivra dans le stationnement supérieur de l'Amphithéâtre Desjardins. Au programme : feux d'artifice (par des artificiers professionnels), disco et patinage libre.

Le lendemain, dimanche 27 novembre, un déjeuner sera servi au Centre Colombien avec la participation du maire et des membres du conseil municipal. Comme par le passé, le Père Noël distribuera les cadeaux aux enfants.

### Programmation des Fêtes

Une programmation spéciale sera en vigueur pour le temps des Fêtes dans nos installations.

Consultez régulièrement le site Web et les réseaux sociaux pour en savoir plus.

### CALENDRIER MUNICIPAL 2023

Le calendrier municipal 2023 sera distribué dans la 2<sup>e</sup> moitié de décembre dans tous les foyers de Mont-Joli. Des exemplaires seront également disponibles à l'hôtel de ville, à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers, au Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire et au Service des travaux publics. Le calendrier municipal contient une foule de renseignements utiles tels que le calendrier des collectes des matières résiduelles, les coordonnées des services municipaux, les dates importantes à retenir, etc.

## Nouveaux arrivants au rendez-vous

Après une pause obligée de deux ans, la Ville de Mont-Joli a renoué avec l'activité d'accueil des nouveaux arrivants, en septembre.

Quelque 150 invitations ont été envoyées aux personnes et familles qui ont choisi de s'établir à Mont-Joli en 2020, 2021 et 2022. Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation et participé à l'activité qui s'est déroulée sous forme de 5 à 7, au Centre Colombien.

« En mettant le cap sur Mont-Joli, vous ne serez pas surpris de m'entendre dire que vous avez fait le bon choix ! Située entre mer et terre, Mont-Joli est au centre d'un territoire riche en histoire, riche de sa nature, et de ses nombreuses possibilités. C'est probablement ce qui vous a attiré chez nous : un environnement apaisant, une nature généreuse qui se déploie partout autour de nous, des nombreuses activités de plein air facilement accessibles, des services de proximité, mais surtout la chaleur de ses résidents.

Des gens pas compliqués, animés par un esprit de communauté et d'entraide, fiers de leur territoire. On appelle ça la qualité de vie ! » a soutenu le maire Martin Soucy en s'adressant aux personnes présentes.

Après la présentation des membres du conseil et de l'équipe de direction et des services municipaux, l'artiste multidisciplinaire Stéphanie Pelletier y est allée d'une présentation de son cru pour parler de notre beau coin de pays, qui est aussi le sien, avec les mots et l'énergie contagieuse qui l'animent.

La cérémonie s'est conclue par la remise d'une trousse d'accueil contenant notamment le livre Mont-Joli et ses environs de l'auteur Renald Bérubé et du photographe Michel Dompierre et le guide du citoyen dans lequel on retrouve une multitude d'informations utiles pour le nouvel arrivant. Le guide est également en ligne sur notre site web sous l'onglet La Ville, section Publications.

## POUR UNE OMSC PRÊTE À INTERVENIR

Pour s'assurer que notre Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) soit toujours prête à intervenir en cas de sinistre, des membres de la direction et du personnel de la Ville participent cet automne à des séances d'information et de formation sur l'OMSC en compagnie de Caroline Pinsonnault du ministère de la Sécurité publique.

D'autres rencontres théoriques et pratiques sont prévues en 2023. L'OMSC compose notre équipe d'intervention en cas de sinistre majeur. L'organisation est formée en grande partie des intervenants municipaux. Toutes et tous ont des responsabilités et un rôle à jouer en cas de sinistre.



## PRÉSENTATION DU BUDGET 2023

La présentation des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal d'immobilisations (PTI) aura lieu le lundi 19 décembre, à 19 h, au 300, avenue du Sanatorium.

Rappelons que durant les travaux de rénovation à l'hôtel de ville, les séances du conseil municipal se déroulent à cette adresse. L'ancien immeuble de la MRC de La Mitis est occupé de façon permanente par le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Le coordonnateur au développement résidentiel et aux relations citoyennes y a aussi son bureau.

Y sont logés temporairement la mairie, la direction générale, le service des communications, la direction des ressources humaines et de l'urbanisme et le service d'inspection municipale. L'ensemble de ces services regagnera ses quartiers une fois que seront terminés les travaux à l'hôtel de ville, en janvier selon toute probabilité.



Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation et participé à l'activité qui s'est déroulée sous forme de 5 à 7, le 22 septembre, au Centre Colombien.

## Travaux dans le Parc du ruisseau Lebrun

Des travaux d'élagage et de débroussaillage ont été réalisés dans le Parc du ruisseau Lebrun. Ces travaux font suite à un sondage mené l'hiver dernier auprès de la population afin de connaître son avis sur les aménagements à réaliser à court et moyen termes sur le site. Une rencontre avec un groupe de citoyens a également eu lieu pour préciser les attentes.

Une des suggestions qui est revenue le plus souvent lors de cette consultation : l'élargissement des sentiers pour permettre une cohabitation harmonieuse entre les skieurs, les raquetteurs et les marcheurs. La même demande avait été faite par le préposé à l'entretien hivernal des sentiers. Dans leur état actuel, l'étroitesse des pistes rend les manœuvres de déneigement difficiles à plusieurs endroits du site.

Exécutés en grande partie en régie par le Service des travaux publics, les travaux d'élargissement, d'élagage et de débroussaillage sont suivis de travaux de remplissage et de nivelage pour rendre la surface des sentiers uniforme. Dans une seconde phase, d'autres améliorations seront apportées dans

le parc, notamment avec l'ajout de mobilier urbain et la plantation d'arbres. À cet égard, l'organisme Le Petit Plantarium, qui gère les jardins communautaires à l'entrée du site, contribue au couvert d'arbres par des plantations régulières.

« Le Parc du ruisseau Lebrun est un endroit fréquenté et très apprécié par de nombreux citoyennes et citoyens. Sa popularité s'est d'ailleurs accrue pendant la pandémie alors que les parcs et espaces verts sont reconnus pour leurs propriétés bénéfiques pour la santé physique et mentale. Ce sont aussi des lieux de rencontre qui contribuent à briser l'isolement social. Nous avons à cœur d'améliorer le site afin de le rendre toujours plus attrayant et rassembleur » souligne le maire Martin Soucy.

La Ville de Mont-Joli bénéficie d'une subvention de 100 000 \$ de la MRC de La Mitis pour réaliser l'ensemble des travaux. L'argent provient du Fonds régions et ruralité - soutien à la vitalisation. Une partie de ce montant a permis notamment d'acquérir l'équipement pour le déneigement des sentiers.

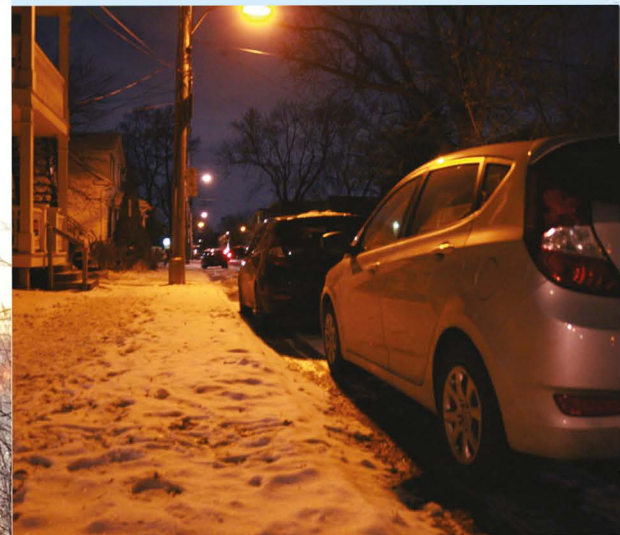
## VOUS ÊTES INSATISFAIT ?



Si vous voulez vous plaindre d'une situation ou encore obtenir de l'information sur un sujet donné, vous pouvez remplir le formulaire disponible sur notre site web sous l'onglet Service aux citoyens, section Greffe et communications (requête et plainte).

Votre demande en ligne sera traitée durant les heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Seuls les formulaires dûment complétés seront considérés.

Dans la même section, vous trouverez la façon de procéder pour les demandes d'accès à l'information ou encore pour faire une réclamation en dommages et intérêts.



## STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement de nuit dans les rues de la ville est interdit du 15 novembre au 15 avril entre 23 h et 7 h du matin. Cette interdiction s'applique en tout temps et non seulement lorsqu'il y a des chutes de neige. En effet, des opérations de déneigement peuvent être planifiées lors de conditions climatiques plus favorables pour retirer les accumulations de neige en bordure des rues ou dans les stationnements publics.



## Des questions qui reviennent en boucle

Bon an mal an, des questions reviennent régulièrement dans l'actualité de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, comme le confirme son coordonnateur Vincent Dufour. Voici quelques-unes de ces questions et leurs réponses fournies par M. Dufour :

### Où est-ce que je peux me procurer un bac (bleu, brun, de poubelle) ?

Les bacs bruns ont été fournis par la municipalité lors de l'implantation en 2015. Pour les bacs bleus, certaines municipalités dont la Ville de Mont-Joli le fournissent. Pour les bacs (verts ou noirs), il est de la responsabilité du citoyen de s'en procurer un dans une quincaillerie. À noter que seuls les bacs roulants de 240 et 360 litres sont acceptés.

### Est-ce que le plastique no 6 est vraiment accepté dans le bac bleu ?

Depuis 2017, le plastique rigide numéro 6 est accepté dans le bac bleu. Afin de s'assurer qu'il s'agit du bon type de plastique numéroté 6, si par une simple pression un ongle réussi à pénétrer la matière, il s'agit de styromousse et cette matière va dans le bac à déchet. Si l'ongle ne pénètre pas, c'est du numéro 6 rigide, donc bac bleu !



### Les cendres, je mets ça où ?

Il faut d'abord laisser les cendres refroidir au moins 7 jours dans un contenant en métal fermé, à l'extérieur et à au moins 1 mètre d'un bâtiment. Une fois refroidies, transvidez les cendres dans la poubelle. Pour votre information, il existe des façons d'utiliser les cendres dans la lessive ou comme substitut à la chaux.

### Est-ce que nous adhérons au programme de recyclage de capsule Nespresso ?

Oui, c'est possible de déposer le sac vert Nespresso dans le bac bleu. À noter que peu importe la marque, nous recommandons d'utiliser des capsules réutilisables afin d'éviter de générer des déchets inutilement. Ça ne prend que 10 secondes remplir ou nettoyer une capsule de ce genre et vous allez économiser beaucoup d'argent.



### Est-ce qu'on va avoir le retour du compost comme à Rimouski ?

Nos matières organiques sont traitées à l'usine de biométhanisation de la SÉMER (Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de Rivière-du-Loup), située à Cacouna.

Les résidus après traitement sont utilisés comme engrais dans les champs agricoles à proximité. Nous travaillons présentement sur un projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles dont un des buts sera d'avoir un retour du compost pour les citoyens de La Matapédia et de La Mitis.

## LE TERRAIN DE L'ENTREPÔT HÉBERT N'EST PAS UN ÉCOCENTRE



La Ville de Mont-Joli informe la population qu'il est interdit de déposer sacs d'ordures, rebuts et encombrants dans la cour de l'entrepôt Hébert, situé dans la rue du même nom. Ce site n'est pas un écocentre, ni un site de transbordement des déchets.

L'accumulation de sacs d'ordures ou de résidus verts à cet endroit est une source de pollution visuelle - en particulier pour les résidents de ce secteur - et favorise la présence de petits animaux indésirables.

En dehors des collectes spéciales de la Ville de Mont-Joli (feuilles mortes en novembre et encombrants en mai), vous pouvez apporter vos surplus à l'Écocentre de La Mitis, situé au 428, avenue Roger-Marcoux (accessible via le Chemin Perreault Est, près de l'aéroport).

La Ville de Mont-Joli remercie les citoyens de leur collaboration.

### RESTONS ALLUMÉS !

Si vous constatez qu'un lampadaire est défectueux, vous pouvez nous aider à accélérer sa réparation en avisant le Service des travaux publics qui verra à effectuer les réparations nécessaires. Idéalement, il est préférable de prendre en note le numéro inscrit sur le lampadaire et de le communiquer à la Ville par téléphone au 418 775-7285 poste 2160 ou par courriel à [mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:mont-joli@ville.mont-joli.qc.ca).



## Travaux publics Pour des interventions sécuritaires

En tant que gestionnaire des infrastructures municipales, la mission du Service des travaux publics est de s'assurer que les interventions sur le territoire de la Ville de Mont-Joli soient effectuées en toute sécurité, afin d'éviter des dommages aux infrastructures.

Que vous soyez entrepreneur ou citoyen, vous avez la responsabilité et l'obligation de vous procurer toutes les informations, les permis et les autorisations municipales préalables auprès du service de l'urbanisme. Ceci prévaut pour tous travaux d'excavation, de plantation, de réfection, d'aménagement paysager ou tous autres travaux qui affectent le sol sur une propriété privée.

Selon la loi sur la santé et la sécurité du travail et le code de sécurité pour les travaux de construction vous devez également faire une demande

de travaux à info-excavation soit par le site web [www.info-ex.com](http://www.info-ex.com) ou par téléphone au 1-800-663-9228. C'est un service gratuit pour tous les utilisateurs.

Lorsque votre demande de travaux sera autorisée, vous recevrez des consignes écrites qui devront être respectées afin d'éviter tout bris sur les équipements municipaux comme la présence d'une valve à eau et une conduite souterraine. Les services souterrains appartenant à la Ville seront localisés préalablement à vos travaux.

Si de tels travaux sont réalisés sans autorisation et que des dommages sont causés, les frais engendrés par les réparations seront facturables au responsable des travaux.

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le Service des travaux publics (418 775-7285 poste 2160).



Pour bien des ménages, la préparation des repas est ponctuée de nombreuses distractions. Que ce soit à cause de la présence des enfants ou des outils technologiques, il est facile de détourner l'attention des chaudrons.

Lorsqu'un feu se déclare dans une casserole, tenter de l'éteindre avec de l'eau peut avoir des conséquences catastrophiques s'il y a présence de matières grasses comme l'huile. Soyez vigilants pour votre sécurité et celle de vos proches en adoptant des comportements sécuritaires lorsque vous cuisinez. Voici quelques conseils de votre Service incendie :

- Évitez les distractions.
- Ne laissez pas les chaudrons ou poêles sans surveillance.
- Utilisez des friteuses homologuées pour faire de la friture.
- Gardez le couvercle de vos chaudrons à proximité.
- Ne mettez pas d'eau sur un feu d'huile, mettez le couvercle et fermez l'élément chauffant.
- Ne tentez pas de déplacer un chaudron en feu.
- Évacuez et appeler le 911 si l'incendie devient incontrôlable.
- Appelez le service d'incendie même si le feu semble éteint, il pourrait s'être propagé dans la hotte.
- Sur plusieurs fausses alarmes pour erreur de cuisson, quelques appels sont confirmés.



## La Biblio au bout de vos doigts !

Le catalogue en ligne de la bibliothèque (<https://ibistro-montjoli.reseaubiblio.ca>) permet aux utilisateurs de consulter la banque de documents que possède la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

Ils peuvent faire leurs recherches par titre, auteur et collection. Ce site offre également la possibilité via Internet de sortir des documents par thème. Chaque semaine, les nouveaux arrivages sont disponibles sous les onglets « Nouveautés adultes » et « Nouveautés jeunes ».

Les usagers peuvent également consulter leur dossier, renouveler leur document, réserver des documents en ligne, consulter leur historique de prêts.

### QuoiLire.ca

La nouvelle plateforme *QuoiLire.ca*, développée par les Bibliothèques du Québec en période de COVID pour trouver des suggestions de lecture selon les intérêts et envies des lecteurs est toujours disponible.

Très populaire, le formulaire « Suggestions d'achat » est aussi un outil que les usagers peuvent se servir pour demander des titres de documents.

Pour l'accès au livre numérique, les gens doivent absolument passer par le site de la bibliothèque et inscrire leurs coordonnées afin d'accéder aux différents titres offerts. Un dépliant explicatif est également remis aux gens qui s'abonnent par les préposées du comptoir du prêt.

Une application numérique a vu le jour, facilitant l'accès à ce service. Pour avoir accès à la bibliothèque en ligne les usagers peuvent également se rendre sur le site de la Ville sous l'onglet Loisirs et culture, section Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

### Catalogue en ligne

Dans le catalogue en ligne, nous retrouvons aussi l'horaire de la bibliothèque, les services offerts, les animations régulières, les modalités d'abonnement, quelques statistiques et les politiques qui ont été adoptées en 2017, à la demande du Ministère de la Culture et des Communications.

Les informations générales pour rejoindre le personnel sont également disponibles. Une mise à jour de la collection est faite chaque semaine. On retrouve les nouveautés sous l'onglet du même nom.

Un onglet « Biblio-Santé » peut aussi être consulté via le catalogue en ligne. Ce sont tous les documents que la bibliothèque possède, en lien avec les 15 thématiques de ce programme. Les citoyens ont aussi accès à toutes les informations et ressources suggérées par ce programme.

Enfin, l'onglet « Collection santé-anglais » met en valeur les titres disponibles dans nos rayons en rapport avec les rotations de l'organisme Héritage Bas-Saint-Laurent.



### Expositions de peinture

Chaque mois, la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers présente une nouvelle exposition dans le hall d'entrée de la biblio. Jusqu'à la fin novembre, les œuvres de Ariane Proulx sont en vedette. En décembre et janvier, elles céderont la place à celles de Pierrette Leblond.

### Rencontre d'auteur

Rencontre d'auteur avec Gaétan Bérubé le vendredi 18 novembre à 14 h. L'auteur parlera de son parcours, de ses livres et de l'époque de la drave au Québec.

### À pied, à vélo vers la biblio

Jusqu'au 30 novembre, les jeunes âgés de 0 à 30 ans sont invités à participer au concours À pied, à vélo vers la biblio ! Cette initiative issue du comité littéraire et numératie de COSMOSS (Communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) a pour but de combiner le plaisir de la lecture et les bienfaits de la santé physique.

### Contes de Noël

Deux contes de Noël sont présentés en décembre à la biblio. Le premier, une présentation de Renée Amiot, aura lieu le vendredi 9 décembre à 14 h. Madame Amiot offrira un conte de Noël avec chants et musique d'accompagnement. Le second s'adresse aux tout-petits de 3 à 7 ans et sera présenté le dimanche 11 décembre à 10 h.

## HORAIRE BONIFIÉ POUR LES LÈVE-TÔT

Jusqu'au 14 décembre, les lève-tôt disposent d'une plage horaire de plus pour s'adonner à la natation à la Piscine Gervais-Rioux, soit les mercredis de 6 h 45 à 7 h 40. Vous pouvez vous inscrire en ligne via la plateforme Sport Plus ou en communiquant directement avec la responsable aquatique au 418 775-7285 poste 2172

## Nouveaux programmes à la Piscine Gervais-Rioux

La Croix-Rouge cessera de donner ses cours de natation à la fin de la présente année, après 76 ans d'activités et avoir initié plus de 40 millions de Canadiens à la nage et au sauvetage.

La Ville de Mont-Joli, à l'instar des autres municipalités de la région et d'autres villes du Québec, a choisi les programmes Anim'eau et Récré'eau pour reprendre le flambeau. Les deux programmes s'adressent respectivement à des groupes d'âge préscolaire (0-5 ans) et scolaire (5-13 ans). Ces deux programmes sont en vigueur depuis quelques semaines à la Piscine Gervais-Rioux.

Anim'eau est un programme dont le but est de permettre aux enfants de découvrir le milieu aquatique et de l'apprécier par des apprentissages ludiques. Le programme est bâti à partir de cinq domaines de progression. En ce qui a trait au programme Récré'eau, ce dernier se divise en trois groupes : familiarisation avec l'eau, apprentissage, perfectionnement et découverte des techniques de sauvetage.

### Inscription

Inscription aux cours de natation pour la session d'hiver du 9 au 11 décembre. Programmation à venir sur le site de la Ville et ses réseaux sociaux.

## DU SPORT POUR TOUS LES GOÛTS

Plusieurs activités libres ou dirigées peuvent être pratiquées dans nos installations sportives tout au long de l'année et vous permettent de demeurer actif : patinage libre à l'Amphithéâtre Desjardins, bain libre et aquaforme à la Piscine Gervais-Rioux, ainsi que badminton, volleyball, et nouveauté cet automne tennis léger, communément appelé pickleball dans les gymnases de l'école du Mistral.



Consultez notre programmation sur le site de la Ville sous l'onglet Loisirs et culture, section Loisirs.



**Gilles Lavoie**  
**District 1**  
Travaux publics  
Ressources humaines et fonds de retraite  
Fondation de la Ville  
Office d'habitation de La Mitis  
Corporation d'hébergement de Mont-Joli  
Patrimoine militaire de La Mitis



**Annie Blais**  
**District 2**  
Représentante au CLAC  
Politique familles-ânés (comité de révision)  
Politique environnementale  
Comité d'aménagement du Parc Richelieu  
Comité mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux  
Stratège jeunesse MRC de La Mitis



**Robin Guy**  
**District 3**  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Plan des mesures d'urgence et sécurité civile  
Comité de circulation  
Comité du lac du Gros-Ruisseau  
Comité aménagement du Parc du ruisseau Lebrun



**Jean-Pierre Labonté**  
**District 4**  
Sports et loisirs  
Comité des dons  
Corporation du Stade du Centenaire  
Corporation des événements spéciaux  
Stratégie d'accueil des nouveaux arrivants et Mérite municipal  
Comité aménagement du lac du Gros-Ruisseau



**Alain Thibault**  
**District 5**  
Urbanisme  
Comité d'embellissement CODEM  
Comité de mise à niveau de la Piscine Gervais-Rioux  
Comité aménagement du Parc Richelieu  
Murmures de la Ville  
Comité aménagement du Service des loisirs



**Denis Dubé**  
**District 6**  
Finances  
CODEM  
Comité Parc industriel  
Pierre-De Bané  
Comité circulation  
Urbanisme  
Comité aménagement du Service des loisirs